



ECODÉTERGENT

RENOPUR SANIT

Nettoyant détartrant parfumé

Permet l'entretien régulier des surfaces sanitaires : convient pour les sols, murs et lavabos.
Inoffensif pour les mains grâce à une acidité limitée au taux d'utilisation indiqué.
C'est le nettoyant type pour une utilisation journalière.
Laisse une odeur agréable grâce à ses parfums rémanents menthol et mandarine.
Produit réalisé à partir de matières premières d'origine végétale et/ou minérale.
Parfum d'origine naturelle.

Mode d'emploi

Surfaces : diluer dans l'eau de 5 à 10 % dans un pulvérisateur.
Vaporiser le produit dilué, puis essuyer.

Sols : diluer de 2 à 3 % dans un seau d'eau.

Appliquer la solution obtenue au faubert. Inutile de rincer.

« Pour réduire l'impact environnemental, respectez les doses recommandées d'utilisation ».

Conditionnements

Emballage :

carton de 12 flacons de 1L doseur,

carton de 12 flacons de 1L,

carton de 4 bidons de 5L.

Données techniques

► Aspect : liquide limpide incolore

► pH 2,8 - 3,8

► Densité : 1,00 - 1,02

Précautions

Uniquement pour un usage professionnel.

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

Ne pas utiliser en association avec des produits oxydants (javel) ou alcalins. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle (voir les rubriques 3 et 8). Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA).

«Ecodétergent certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT disponible sur <http://detergents.ecocert.com>»

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.
Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

30-09-2022 Ind. 7 ■



SANS
VLER



* Sans Valeur Limite d'Exposition Réglementaire française.

